2007-03721/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Complexe culturel et administratif de Montréal

Le jury retient cinq propositions architecturales

Québec, le 27 janvier 2003 – Au terme de la première étape du concours international d'architecture tenu dans le cadre du projet de construction du complexe culturel et administratif de Montréal, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, M^me^ Diane Lemieux, et le ministre responsable de la Société immobilière du Québec, M. Joseph Facal, ont dévoilé l'identité des cinq candidatures retenues par le jury. Il s'agit de : Busby + Associates Architects Ltd, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada; Cohlmeyer Architects, Winnipeg, Manitoba, Canada; De Architekten Cie., Amsterdam, Pays-Bas; NOMADE architecture inc., Montréal, Québec, Canada et Saucier + Perrotte architectes, Montréal, Québec, Canada.

Cinq mentions ont également été décernées aux auteurs des propositions qui se sont distinguées. Il s'agit de : Hal Ingberg / Birtz Bastien architectes, Montréal, Québec, Canada; Hillier, Princeton, New-Jersey, Etats-Unis; Lea Zeppetelli, architecte / O/I Beaudoin, Montréal, Québec, Canada; Massimiliano Fuksas Architetto, Rome, Italie et 3XNielsen A/S, Arhus, Danemark.

La ministre Lemieux a tenu à souligner que « le succès remporté par cet appel de propositions témoigne de la notoriété du projet qui contribuera au rayonnement de Montréal à titre de métropole des arts et de la culture; nous avons non seulement un devoir de succès mais aussi un devoir de performance, à l'image des créateurs et des artistes d'ici et de partout dans le monde qui viendront s'y produire ».

Qualité remarquable des propositions reçues

Le jury, présidé par M. Georges Adamczyk, directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, a fait connaître sa décision à la suite de trois jours d'intenses délibérations. « La valeur, la pertinence et l'excellence des cinq propositions retenues permettent maintenant à leurs auteurs de poursuivre la course en participant à ce grand défi que posent la conception et la réalisation de cet imposant projet architectural qui viendra transformer un quartier au cœur de la vie culturelle de Montréal », a mentionné M. Adamczyk. Il a, également, souligné l'excellent travail réalisé par les membres de la commission technique et du jury qui ont examiné et évalué avec rigueur l'ensemble des propositions.

L'approche conceptuelle et urbanistique, l'expression du parti architectural, la clarté de la présentation, la conformité au programme sommaire, la faisabilité technique et budgétaire du projet comptent parmi les nombreux critères ayant servi à l'évaluation des propositions.

« Le complexe où convergeront la culture et l'administration publique transformera l'environnement bâti de son quartier par ses qualités architecturales. Une

signature architecturale distinctive marquera ce lieu aux multiples vocations », a déclaré le ministre Facal.

Première étape : présentation d'une esquisse préliminaire

À la première étape du concours, les architectes, sociétés d'architectes et consortiums de la communauté internationale inscrits au concours ont été invités à présenter une proposition préliminaire (pré-esquisse). Cette proposition devait exposer les grandes lignes et les composantes du projet. La Société immobilière du Québec, maître d'œuvre du projet et responsable du concours, a reçu 112 propositions provenant de 24 pays à travers le monde.

Ces propositions ont d'abord été examinées par les membres d'une commission qui avait pour mandat d'analyser certains aspects techniques, en vue de présenter des avis-conseils au jury. Elles ont ensuite été examinées par les membres du jury qui ont évalué leur intérêt, leur pertinence et leur qualité, pour enfin, en sélectionner cinq dont les auteurs seront maintenant invités à participer à la deuxième étape.

Étape finale : élaboration d'une esquisse-concept

À la mi-avril, soit au terme de la deuxième étape du concours, les concurrents devront présenter aux membres du jury une esquisse-concept, laquelle doit être élaborée à partir de la pré-esquisse. Ils devront également former une équipe capable de réaliser le projet dans sa complexité et son envergure. En ce qui a trait aux concurrents de l'extérieur du Québec, la présence d'au moins un architecte du Québec au sein de l'équipe est obligatoire. Au terme de la présentation, le jury désignera le projet lauréat qui sera présenté au gouvernement pour approbation.

Il importe de mentionner que, pour assurer l'équité et une saine concurrence entre les participants, les propositions présentées aux deux étapes ne seront dévoilées qu'à la fin du processus d'évaluation, soit lors du dévoilement du lauréat au printemps prochain.

Une proposition architecturale novatrice et originale

Lancé en septembre dernier sous la gouverne de la Société immobilière du Québec, ce concours international d'architecture permettra de rechercher une solution architecturale novatrice et originale pour la conception et la réalisation du complexe culturel et administratif de Montréal. Celui-ci logera de façon permanente l'Orchestre symphonique de Montréal et le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à Montréal. Un immeuble administratif du gouvernement du Québec viendra compléter le projet.

L'information complète sur le projet et le concours notamment la provenance des propositions est diffusée dans le site Web de la Société immobilière du Québec

Sources :

Marie Barrette, attachée de presse
Cabinet du ministre responsable de
la Société immobilière du Québec
Tél. : 418 643-5926

Marjolaine Perreault, attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État
à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Pour information :

Catherine Lessard
Directrice des communications
Société immobilière du Québec
Tél. : 418 646-1766, poste 3461

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007